

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21360**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Design

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Paris I

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

134f Art et design, 200n Conception de produits (sans autre indication); design industriel

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La mention design est composée de 2 parcours :

Design, arts, médias

Métiers du multimédia interactif

Les diplômés de la mention Design sont aptes à :

1) Consultant en création industrielle et en innovation de produits et de services

- Conseiller une entreprise dans sa stratégie et sa politique de développement de marque, de produits, de services, etc. en développant une « veille technologique », des études prospectives, la définition de scénarios de développement.

- Élaborer au bénéfice d'une institution, d'une collectivité, d'une association, etc. des études prospectives, des scénarios de développement, des études d'impact.

- Accompagner, contrôler la mise en oeuvre de la stratégie.

2) Direction d'une agence de design industriel/création de produits et services

- Gérer une agence de design industriel, de service ou d'information : définition et gestion d'un positionnement, d'une politique de développement, gestion et traitement des problèmes financiers, recrutement du personnel, etc.

- Animer et coordonner une équipe de designers industriels, de service ou d'information.

- Développer et conduire une action d'évaluation des innovations.

- Communiquer et présenter les propositions.

3) Responsable de conception et de développement de produits et de services, activité en interne dans une entreprise ou au sein d'une agence de design.

- Participer avec la direction générale de l'entreprise à la définition, gestion et application de la stratégie de création de nouveaux produits (nouvelles formes, nouveaux concepts de produits - matériels, virtuels, services, scénarios) destinés à être fabriqués ou reproduits en série et parfois à l'unité.

- Définir et réaliser des recherches appliquées, et/ou la mise en oeuvre des innovations.

- Conduire et gérer un projet de création industrielle en animant et coordonnant une équipe.

- Concevoir des produits en s'appuyant sur une recherche et une analyse pluridisciplinaire (technologique, ergonomique, sociologique, esthétique, économique, etc.) et en tenant compte des contraintes techniques de fabrication, diffusion et commercialisation.

- Prendre en charge le suivi /développement de la fabrication et de la diffusion des produits.

- Établir et gérer les relations internes avec les différents services susceptibles d'intervenir dans le déroulement du projet (bureau d'études, marketing, production, veille technologique, communication, diffusion, commercialisation, etc.), mais également avec les clients et les fournisseurs.

Dans le cas où ces services n'appartiennent pas à la structure même de l'entreprise, définir et gérer les études correspondantes).

- Communiquer et présenter les propositions en interne ou à l'extérieur.

4) Participation aux programmes de recherche

5) Enseignement et enseignement supérieur

Les diplômés de la mention Design sont capables de :

- Diriger et animer une équipe de projets,

- Maîtriser toutes les étapes du déroulement d'un projet de création industrielle ; la méthodologie du projet (recherche, analyse, concept, matérialisation et développement)

- Maîtriser les langages et connaissances des disciplines convoquées dans la conception de produits ou services, au niveau de la recherche et de l'analyse (marketing, économie, sociologie, sémiologie...), au niveau de la matérialisation (sémantique, culture de l'objet, culture de la forme...), au niveau du développement du produit ou du service conçu (technique, technologie et matériaux, savoir faire, culture d'entreprise, nouvelles technologies numériques...).

- Maîtriser et gérer la matérialisation plastique, technique et d'usage des différents produits (compétences-connaissances culturelles, connaissances et pratiques des outils informatiques de conception (dessin technique, graphisme, image -fixe et mobile- et son).

- Maîtriser les techniques et outils de l'édition et de la communication des propositions (sémiologie, graphisme, nouvelles technologies de la communication...).

- Développer des compétences relationnelles et organisationnelles.

- Définir, gérer et négocier un budget de service.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Elle recouvre différents statuts : salarié, indépendant ou libéral, gérant de société, etc. Les fonctions décisionnelles visées par le diplôme concernent des postes à responsabilités au sein des entreprises, mais ne peuvent être atteintes qu'après une expérience professionnelle intermédiaire (construire une expérience, des références...), dont la durée varie selon le talent et la détermination de la personne. Le statut fonctionnel, dénomination et niveau de responsabilité, varie selon la nature du secteur d'activité et la taille ou l'importance de l'entreprise ; des grands groupes industriels aux PME, PMI et agences diverses.

La pratique du conseil en design concerne, à priori, toutes les tailles et secteurs d'activités d'entreprise. La définition de l'entreprise et son statut détermine cependant la nature de la pratique du design et induit les conditions d'exercice du métier : en intégré au sein d'une entreprise industrielle, d'une agence de design, en tant que conseil-prestataire de services, etc. Le métier de « designer consultant »

- recouvre les principales activités et appellations suivantes : -Responsable de développement de produits
- Responsable de département design
 - Responsable de produits nouveaux
 - Responsable coordination de produits
 - Designer assimilé à la fonction d'ingénieur, en l'absence d'un département design
 - Chargé de mission ou chef de projets dans les départements : Recherche et Développement, et -Création
 - Directeur d'agence de design
 - Directeur artistique
 - Consultant en création industrielle et innovation
 - Chercheur dans les domaines de la création industrielle...

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1204 : Design industriel

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Réglementation d'activités :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La mention Design est composée de 2 parcours :

Parcours Métiers du Multimédia Interactif

Parcours Design, Arts, Médias

M1 Mention Design

La mention Design peut accueillir des étudiants titulaires d'un Bachelor of Arts, des diplômés des Ecoles des Beaux-Arts, de l'Ecole du Louvre, ou d'autres U.F.R., comme celle d'Histoire de l'art, qui viennent chercher dans les séminaires du master soit un approfondissement théorique lié à leur pratique et aux développements de l'art actuel, soit des savoir-faire et un suivi pédagogique dans ce domaine de la création impliquant les technologies. Elle s'adresse aussi aux professionnels dans le domaine de la création numérique (conservateurs, artistes, critiques, éditeurs, etc.) souhaitant développer une recherche spécifique et pouvant faire la preuve de compétences équivalentes à celles exigées pour l'obtention d'une licence.

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1

UE 1/ 9 ECTS : Esthétique et théorie du design (9 ECTS)

UE 2 / 8 ECTS : Documentation et communication de projets (8 ECTS), Soutien étudiants étrangers (0 ECTS), Module de méthodologie à la recherche documentaire (0 ECTS), Interface (0 ECTS)

UE 3 / 13 ECTS : Poétique des technologies (5 ECTS), Présentation des données (5 ECTS), Production de formes (5 ECTS), Pratique d'une langue (3 ECTS)

Semestre 2

UE 1 / 9 ECTS : Esthétique et théorie des arts et médias (9 ECTS)

UE 2 / 8 ECTS : Méthodes de conception, problématiques de création (8 ECTS), Soutien étudiants étrangers (0 ECTS), Module de méthodologie à la recherche documentaire (0 ECTS)

UE 3 / 13 ECTS : Création et interfaces (5 ECTS), Installations, expositions (5 ECTS), Objets et dispositifs interactifs (5 ECTS), Pratique d'une langue (3 ECTS)

Parcours Métiers du Multimédia Interactif

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 3

UE 1 / 10 ECTS : Etude de l'expérience de l'utilisateur et des réseaux sociaux (2 ECTS), Sémiotique du multimédia et du design d'interface (2 ECTS), Communication visuelle et design d'information (2 ECTS), Architecture de l'information (2 ECTS), Ecriture multimédia interactive (2 ECTS).

UE 2 / 16 ECTS : Informatique des médias, du multimédia, de l'interactivité, des réseaux et des bases de données (6 ECTS), Réalisation d'un

dispositif multimédia (10 ECTS)

UE 3 / 4 ECTS : Droit du multimédia et de l'entreprise multimédia (2 ECTS), Management de projet, financement et suivi de production Multimédia (2 ECTS)

Semestre 4

UE 1 / 4 ECTS : Méthodologie de la recherche en Etudes culturelles (2 ECTS), Etude de l'accessibilité et design d'inclusion (2 ECTS)

UE 2 / 17 ECTS : Direction artistique (3 ECTS), Direction éditoriale et réalisation des multimédias (13 ECTS), Suivi informatique de projet (1 ECTS)

UE 3 / 9 ECTS : Conférences et rencontres avec les professionnels (2 ECTS), Stage et mémoire d'ingénierie de la production multimédia en entreprise (7 ECTS)

Parcours Design, Arts, Médias

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 3

UE 1 / 18 ECTS : Théorie des techniques et du design (6 ECTS), Expositions, installations, mises en espace (6 ECTS), Séminaire Télécom ParisTech (6 ECTS)

UE 2 / 12 ECTS : Méthodologie: recherche et rédaction de projet (12 ECTS), soutien étudiants étrangers (0 ECTS)

Semestre 4

UE 1 / 10 ECTS : Observatoire des arts et médias (5 ECTS), Séminaire Télécom ParisTech (5 ECTS)

UE 2 / 20 ECTS : Méthodologie de la recherche (20 ECTS), Soutien étudiants étrangers (0 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par candidature individuelle	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Jury de VAE formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté d'accréditation 22 mars 2016

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002, jo du 27 avril 2002 (Réforme LMD création des masters)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R. 613-33 à R. 613-37

Références autres :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://orive.univ-paris1.fr>

Autres sources d'information :

[Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne](#)

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris (75) [12, place du Panthéon 75005 PARIS]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :